



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

JANVIER 2011

25

édito

Nouvelle année, nouveaux projets !

L'année 2011, qui a débuté, se place sous le signe de la nouveauté avec la nomination de trois nouveaux Conseillers au sein du Gouvernement Princier.

Mais les nouveautés ne se limitent pas à ces nominations...

Ainsi, le Ministre d'État s'exprime pour la première fois dans le JDA en nous accordant une interview.

Les nouveautés dans l'Administration se déploient au travers des projets que vous menez : le nouvel « Espace Entreprises - Monaco Business Office », les nouvelles dispositions sur la garde d'enfants malades à domicile ou encore le nouveau schéma de circulation autour de la Place du Canton.

Comme à l'accoutumée, la présentation de métiers, de services et de projets aboutis, en cours ou à venir sont au rendez-vous de ce premier numéro de l'année 2011. Découvrons-les ensemble ce mois-ci et tout au long de l'année ...

Prochain JDA : fin février 2011

Zoom



17 janvier 2011

Le nouveau Gouvernement Princier réuni au Ministère d'État, avant une première réunion de travail.

de gauche à droite, autour de S.E. M. Michel Roger, Ministre d'État :

M. José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Mme Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, Environnement et l'Urbanisme, M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, M. Marco Piccinini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie et M. Robert Colle, Secrétaire Général du Ministère d'État.

(voir en page 14 la présentation des nouveaux Conseillers)



02

Interview exclusive
du Ministre d'État



04

Réouverture du
Musée d'Anthropologie
Préhistorique



06

Les missions du
Convention Bureau
de la DTC



10

Les réaménagements
Place du Canton

INTERVIEW EXCLUSIVE DU MINISTRE D'ÉTAT :

“JE SUIS IMPRESSIONNÉ PAR LA QUALITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE MONÉGASQUE”

Monsieur le Ministre, en ce début d'année, quel message souhaitez-vous délivrer à l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'État ?

Comme vous le savez, le Prince Albert II a confié la réalisation d'une feuille de route au Gouvernement Princier le 2 juillet dernier dans le but d'améliorer l'attractivité de la Principauté et de moderniser l'État. La mise en œuvre de cette feuille de route est une nécessité pour permettre à Monaco de garder sa place dans le contexte mondial en perpétuelle évolution.

Je voudrais donc dire à l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'État que les mesures liées à l'attractivité les concernent directement. Les annonces seront suivies d'effets et les actions programmées vont se mettre en place au fur et à mesure, jusqu'à leur réalisation finale.

du suivi des mesures liées à l'attractivité. De part leur mission, leur domaine d'intervention est transversal et ils doivent pouvoir s'appuyer sur l'ensemble des Départements et services du Gouvernement, sans se substituer à eux.



“ La modernisation se fera avec tous les fonctionnaires et agents de l'État ”

Cet accueil et cette assistance sont aujourd'hui globalement très satisfaisants mais peuvent encore être améliorés, notamment en continuant à moderniser les locaux accueillant le public, à renforcer les actions de formation dans ce domaine et à être davantage réactif.

J'ai la conviction que cela est tout à fait possible, même si bien entendu les requêtes doivent continuer à être examinées avec soin et rigueur. Je compte sur la bonne volonté de chacun et sur les gains de temps conséquents qui seront obtenus grâce au concours de l'informatique, aux simplifications retenues et aux méthodes nouvelles à mettre en place. La Direction de l'Expansion Économique, par exemple, a déjà fait de gros efforts que je tiens à souligner.

Je compte m'appuyer sur la nouvelle équipe Gouvernementale pour continuer la mise en place de la feuille de route. Les dossiers ne manquent pas : la modernisation de l'Administration est un des axes prioritaires pour 2011. La modernisation se fera avec tous les fonctionnaires et agents de l'État. Je vais mettre en place à mes côtés un comité de pilotage de la modernisation composé de fonctionnaires et

d'usagers dont la coordination sera assurée par Stéphane Valeri qui a déjà la mission de conduire les discussions avec la commission mixte mise en place avec le Conseil National sur le nouveau statut de la Fonction Publique. Les priorités de cette modernisation en 2011 seront : poursuite des réformes engagées, mise en place de la e-administration, amélioration de la relation avec les usagers.

Après plusieurs mois d'activité, quelles sont vos impressions de l'Administration monégasque ?

Je suis impressionné par la qualité de la Fonction publique monégasque. Depuis ma prise de fonction, je me suis employé à aller le plus souvent possible sur le terrain et dans les services. J'y ai vu des collaborateurs motivés, à tous les niveaux, des chefs de service dynamiques et un personnel compétent. Il me semble que c'est une des grandes forces de notre administration : ouverture, réactivité et proximité avec le public, telles sont les qualités que l'on est en mesure d'attendre d'une administration moderne. Mais ces qualités doivent sans cesse être améliorées.

“ Pour renforcer l'attractivité, un calendrier a été établi avec des actions immédiates, à court terme et à moyen terme ”

L'ensemble de l'Administration, à tous les niveaux, doit être mobilisée autour de la notion de service public et d'amélioration du service rendu aux usagers.

Concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

Pour renforcer l'attractivité, un calendrier a été établi avec des actions immédiates, à court terme et à moyen terme. J'ai désigné deux fonctionnaires auprès de moi, S.E. M. Henri Fissore qui est chargé de suivre et d'accompagner les entreprises et particuliers de haut niveau et Céline Cottalorda qui s'occupe entre autres

Il ne s'agit pas de critiquer l'existant mais d'améliorer les choses et faire aboutir les projets. Par exemple en début d'année, nous avons créé l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE). Cette réalisation a été possible grâce à la parfaite collaboration de la Division des Statistiques qui a proposé des idées et travaillé activement sur la création de cet institut.

Quels sont les principaux axes de travail pour 2011 ?

Améliorer les délais de traitement des dossiers et les conditions d'accueil de nouveaux résidents ou de nouvelles activités.

“ Les priorités de cette modernisation en 2011 seront : poursuite des réformes engagées, mise en place de la e-administration, amélioration de la relation avec les usagers ”

LE PASS RESTAURANT

LES CHIFFRES-CLÉS AU 1^{er} JANVIER 2011

2.250 personnes bénéficient du Pass Restaurant Monaco, soit **75,8%** des effectifs (+8,8% de bénéficiaires par rapport au 1^{er} juillet 2010)

22.641 carnets distribués

1.670.991€ dépensés en Pass Restaurant dans les établissements de la Principauté

126 établissements acceptant le Pass Restaurant

À retrouver sur www.monpassrestaurant.fr/MONACO

OPÉRATION « CHÈQUE DU CŒUR »

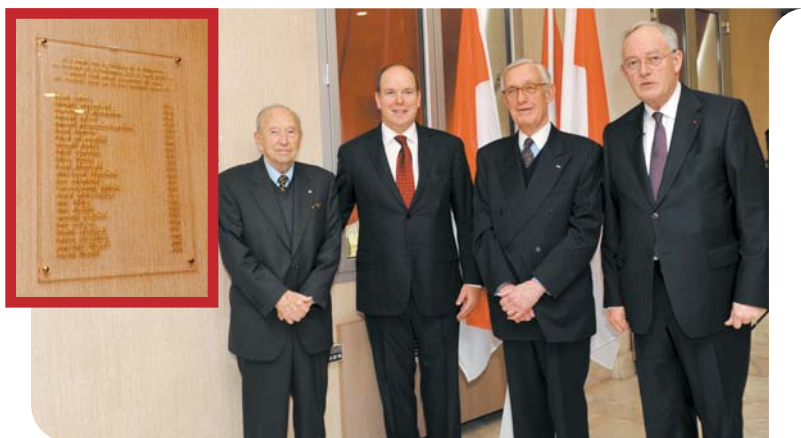
Si vous disposez toujours de Pass Restaurant 2010, vous pouvez, si vous le souhaitez, les offrir aux Restaurants du Cœur.

Pour cela :

- Rayer le montant du Pass et indiquer « Chèque du Cœur » à côté.
- Renvoyer le Pass grâce à l'enveloppe « T » non affranchie (disponible auprès de votre gestionnaire).



CENTENAIRE DE LA CONSTITUTION MONÉGASQUE



S.A.S. le Prince Souverain, entouré, de gauche à droite par LLEE.MM. André Saint-Mieux et Patrick Leclercq, anciens Ministres d'État, et de S.E. M. Michel Roger.

Le 5 janvier 1911, le Prince Albert I^{er} consacre la Constitution monégasque. La Principauté devient alors une monarchie constitutionnelle. Le 5 janvier 2011, une cérémonie a été organisée au Ministère d'Etat pour célébrer ce Centenaire.

Une plaque commémorative représentant le nom des Ministres d'État de la Principauté depuis 1911 a été dévoilée par S.A.S. le Prince Souverain, en présence des représentants d'Institutions* de la Principauté.

Au préalable, dans son allocution, S.E. M. Michel Roger a souligné le fait que ces institutions : « fonctionnent en parfaite harmonie autour des Princes et de la Famille Princièr.

Je formule le vœu qu'une telle pérennité se poursuive et que, dans cent ans, nos successeurs soient réunis comme nous le sommes aujourd'hui pour s'en féliciter.

Chaque institution représentée ici doit avoir conscience qu'il s'agit d'un bien précieux et particulièrement rare. »

* du Cabinet Princier, du Conseil de la Couronne, du Gouvernement, des Services Judiciaires, du Conseil National, de la Mairie, du Tribunal Suprême.

L'actu en images

19 janvier 2011



S.E. M. le Ministre d'Etat, entouré des Conseillers de Gouvernements, recevait la presse pour les traditionnels vœux de nouvelle année.

20 au 30 janvier 2011



Le Centre de Presse au XXXV^e Festival International du Cirque Lydie Calvas-Blanchon et Jean-Pierre Doria (attachés de presse) organisent la logistique et l'accueil des journalistes. Charly Gallo (photographe) fournit les photos du Festival (sélection de 250 photos)

événement

CURE DE JOUVENCE POUR LE MUSÉE D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE



La nouvelle scénographie du MAP

Installé dans l'enceinte du Jardin Exotique depuis 50 ans, le Musée d'Anthropologie Préhistorique (MAP) a réouvert ses portes le 15 décembre 2010 après 6 mois de travaux.

Le bâtiment vient d'être rénové et la scénographie dynamisée pour présenter au grand public la préhistoire et la paléanthropologie.

Aménagement d'espaces modulables, flux de circulation et utilisation de couleurs chaudes dans un style épuré, la nouvelle scénographie du MAP favorise la valorisation des collections auprès des visiteurs. L'espace accueil du Musée a été agrandi et embelli avec l'installation de casiers boisés.

A l'occasion de sa réouverture, le Musée propose l'exposition « Les preuves du temps - l'Homme face aux changements climatiques », commentée sur écran par le Pr Yves Coppens, Président du Comité Scientifique international du MAP.

Autour de ce thème, le Musée est entré dans une nouvelle ère en s'adaptant aux nouvelles technologies. Six écrans video présentent les sites préhistoriques de Monaco et des environs et deux écrans LCD diffusent une reconstitution en 3D des phénomènes climatiques qui ont marqué cette période.

Un mur stratigraphique en résine (reconstitution en taille réelle) reproduit les différentes couches géologiques débutant à -200.000 ans pour aboutir à l'Antiquité romaine. La présentation de pièces en vitrine vient compléter tout ce dispositif.

L'équipe du MAP a profité de cette période de rénovation pour restaurer certaines pièces et établir l'inventaire des quelque 50.000 pièces (outils, ossements, céramiques, pièces de monnaie...). Une base de données informatisée est en cours de constitution.

Placé sous la tutelle de la Direction des Affaires Culturelles, le Musée a travaillé en synergie avec le Service des Bâtiments Domaniaux pour la création de mobilier spécifique des deux salles d'exposition.

Dans le cadre de ses missions, le Musée collabore également avec d'autres entités de l'Administration. Pour la transmission des savoirs, en lien avec les programmes de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Musée orga-

nise des ateliers chaque semestre. Une quarantaine de groupes d'élèves viennent réaliser des fouilles fictives, de la peinture rupestre ou des jeux de pistes pédagogiques.

Avec la Direction de la Coopération Internationale, le Musée participe à des missions de coopération telles qu'en Mongolie sur un programme d'inventaire en lien avec l'Institut d'archéologie d'Oulan-Bator.

En 2011, le nouvel aménagement du Musée permettra de présenter des expositions thématiques temporaires grâce aux espaces modulables.

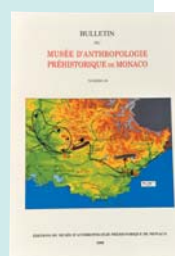
REPÈRES

- Deux salles de 180 m² chacune
- Une petite salle de conférence
- 50.000 pièces présentées et en réserve
- 25.000 visiteurs par an

LES MISSIONS DU MAP

- Conservation, enrichissement et valorisation des collections
- Restauration de pièces
- Activité de recherches et publication d'un bulletin annuel
- Transmission des savoirs.
- Participation aux actions de la Direction de la Coopération Internationale

Plus d'infos sur www.map-mc.com



De bas en haut et de droite à gauche : Patrick Simon, Jérôme Magail, Jean-François Bussière, François Burle, Philippe Boscagli, Antonio Romeo, Valérie Augustin et Arlette Lopez.

agenda

LA SAISON 2011 DES CONFÉRENCES DE LA FONDATION PRINCE PIERRE SE POURSUIT :

Lundi 7 mars

Jean-Jacques Aillagon
Le château de Versailles, un modèle de développement

Lundi 14 mars

Gérard de Cortanze
Passion de la langue française

Lundi 28 mars

Yves Coppens
Trois millions d'histoire de l'Homme et du climat
« Environnement subi, conquis, surpris, compris »

18h30 au Théâtre des Variétés

Chaque conférence est suivie d'une séance de dédicaces

Renseignements auprès de la Fondation Prince Pierre : 98.98.85.15



FONDATION PRINCE PIERRE DE MONACO

missions

BIBLIOTHÈQUE PRINCESSE CAROLINE ET LUDOTHÈQUE : UN LIEU D'APPRENTISSAGE, DE DÉTENTE ET D'ÉCHANGES

Rattachées à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, la Bibliothèque Princesse Caroline et la Ludothèque sont animées par une équipe de 5 personnes.

Ce lieu unique en Principauté allie culture et distraction pour le plus grand bonheur des enfants.

La Bibliothèque propose des livres et des revues (hebdomadaires et mensuelles) que les enfants de 3 à 13 ans peuvent consulter sur place ou emprunter.

Ces ouvrages couvrent des thématiques variées : littérature, histoire,

géographie, dictionnaires, découverte de la nature, bandes dessinées...

Pour compléter les recherches effectuées par les enfants, la Bibliothèque met à leur disposition deux ordinateurs en libre accès, sous l'œil attentif de l'équipe.

En collaboration avec la DENJS, en moyenne 10 classes par mois (dont des maternelles) découvrent la Bibliothèque, les animations et avantages qu'elle offre aux élèves.

La Ludothèque s'adresse aux enfants de 3 à 10 ans domiciliés ou scolarisés à Monaco. Les adhérents peuvent se divertir sur place ou emprunter des jeux. Les plus petits d'entre eux doivent être accompagnés de leurs parents.

L'équipe de la Bibliothèque-Ludothèque, conduite par Cécile Mouly, propose également des animations, expositions et ateliers pour faire de ces lieux, deux espaces d'ouverture, de détente et d'échanges entre les enfants. Des animations pédagogiques sont développées, chaque mois, autour d'un thème et une grande exposition se tient en avril et mai de chaque année.



De g. à d. : Claire Dumoulin, Célia Otto-Bruc, Karine Bourgerly, Cécile Mouly et Jocelyne Reclus

Deux à trois fois par an, la Bibliothèque édite à 1.000 exemplaires le « Zoom », journal conçu en collaboration avec les enfants.

› Tout le programme de la Bibliothèque Princesse Caroline et de la Ludothèque sur :

www.bibliotheque-caroline.mc



REPÈRES

Bibliothèque Princesse Caroline

2.374 inscrits
20.000 ouvrages
14.000 prêts en moyenne par an

Ludothèque

200 inscrits (nombre limité à 200 par an)
750 jeux
450 prêts en moyenne par an

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS : UNE NOUVELLE « GRANDE ÉCHELLE »

Les années passent et ne se ressemblent pas...

Depuis sa création le 19 juin 1909 par Ordonnance Souveraine du Prince Albert I^{er}, les matériels du Corps des Sapeurs-Pompiers n'ont cessé de s'adapter aux nouvelles technologies.

Les différentes échelles du Corps des Sapeurs-Pompiers



1909-1939



1939-1967



1967-1985



1985-2010



C'est encore le cas aujourd'hui, puisqu'une « grande échelle » de dernière génération vient d'être mise en service.

Il s'agit d'une échelle Magirus de 30 mètres, montée sur châssis Iveco.

Elle est composée de cinq plans et a la particularité de posséder un télescope articulé sur son dernier plan muni d'une plate-forme, et permettant, outre la mission spécifique de sauvetage, de déposer le personnel directement sur un toit ou une terrasse.

attractivité

NOUVEAU : LE GUICHET UNIQUE DEVIENT « L'ESPACE ENTREPRISES - MONACO BUSINESS OFFICE »



De g. à d. : Laurence Garino, Fanny Gaglio et François-Xavier Le Clerc

Dans le cadre des mesures en faveur du développement de l'attractivité de la Principauté, le Ministre d'État a récemment annoncé le renforcement de la structure, anciennement nommée « Guichet Unique ».

La nouvelle dénomination « Espace Entreprises - Monaco Business Office » s'accompagne de la création d'un lieu dédié et de la consolidation de l'équipe existante au sein de la Direction de l'Expansion Économique.

Créé le 1^{er} octobre 2008, le « Guichet Unique », rebaptisé « Espace Entreprises - Monaco Business Office » est le lieu de premier contact de toute personne physique ou morale pour l'installation d'une activité en Principauté.

Depuis sa création il y a 2 ans, François-Xavier Le Clerc, Chef de Division, a traité plus de 700 contacts en fournissant un premier niveau de réponses aux demandes d'information, en expliquant les principales étapes de création et en

accompagnant et facilitant l'accès aux Directions et Services (Services Fiscaux, Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, Sécurité Publique...).

Dans le cadre des mesures en faveur de l'attractivité de la Principauté, la structure se voit dotée de nouveaux moyens humains et matériels permettant une spécialisation de ses missions et une meilleure identification.

Ces recrutements ont permis de renforcer la mission d'accueil de « l'Espace Entreprises - Monaco Business Office » et d'entamer une spécialisation.

En effet, Laurence Garino, nommée Chef de Division depuis le 13 septembre dernier, se voyant confié le rôle d'interlocuteur privilégié des commerçants et François-Xavier Le Clerc poursuivant sa mission d'interlocuteur privilégié des industriels. Fanny Gaglio, Administrateur, les assiste tous deux dans leurs missions depuis le 2 novembre 2010.

Afin d'assurer une meilleure visibilité de l'action de « l'Espace Entreprises - Monaco Business Office » de nouveaux locaux spécifiques viennent d'être aménagés, au 9 rue du Gabian (1^{er} étage) et un outil de présentation et d'information pratique est en cours de réalisation.

L'Espace Entreprises - Monaco Business Office
contact-entreprise@gouv.mc / Tél. : 98.98.98.98

Contacts :

Laurence Garino : 98.98.48.56
email : lgarino@gouv.mc

François-Xavier Le Clerc : 98.98.19.20
email : fleclerc@gouv.mc

Fanny Gaglio : 98.98.48.75
email : fgaglio@gouv.mc

LE BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2011 : LES CHIFFRES-CLÉS

Budget primitif 2011

RECETTES

843,3 M€

(+5,1 % par rapport au BP 2010)

DÉPENSES

937,2 M€

(+3,3 % par rapport au BP 2010)

Le déficit prévu pour 2011 s'élève à -93,9 M€
(-10,8% par rapport à 2010)

M€ : millions d'euros - BP : Budget primitif

Le budget Primitif 2011 du Gouvernement Princier, voté par le Conseil National, est doté de trois grandes caractéristiques :

- Un budget présentant un déficit en régression par rapport à 2010 dans un contexte international encore incertain.
- Un taux de progression de dépenses limité qui répond à la volonté d'engager les actions nécessaires afin de se donner les moyens d'assurer la pérennité du développement de la place tout en restant rigoureux dans les choix à opérer.
- Le Gouvernement entend porter une attention toute particulière sur le renforcement de l'attractivité de Monaco.

nominations

Christophe Orsini, Adjoint au Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale, est nommé Directeur de l'Habitat, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Il succède à Serge Pierryves, nommé Directeur de l'Expansion Économique en décembre 2010.

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions respectives.



Christophe Orsini



Serge Pierryves

missions

CONVENTION BUREAU DE LA DTC : UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU TOURISME D'AFFAIRES

Rattachée à la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC), le Convention Bureau est composé de 10 personnes. Il a pour objectif de promouvoir la Principauté au niveau international pour le tourisme d'affaires, qui concerne l'organisation de manifestations professionnelles (réunions, congrès, inventives, conventions...).

Dans le but de promouvoir la destination Monaco et les structures d'accueil en Principauté, le Convention Bureau de la DTC va au contact direct de ses clients et prospects. Il s'appuie sur les 10 bureaux de représentation de la DTC à travers le monde.

Le Convention Bureau remplit ses missions par :

- la participation aux salons internationaux de tourisme d'affaires avec les entités touristiques de Monaco,
- l'organisation de dîners avec présentation de la destination,
- l'organisation de sales-blitz (rendez-vous avec les agences et sociétés),
- la présentation de Monaco lors de visites d'inspection ou de voyages de familiarisation.

Le Bureau fait le lien entre les agences ou sociétés organisatrices et les entités touristiques de la Principauté (hôtels, lieux de congrès,



Laurence Papouchado et Cristina Dehne (du bureau de représentation de la DTC en Allemagne) à l'EIBTM.

Grimaldi Forum...). Les services offerts par le Convention Bureau sont gratuits : conseils, dossiers tarifaires, mise en contact, accompagnement lors de manifestations...

À titre exceptionnel, il organise intégralement chaque année les **Rendez-Vous de Septembre des assureurs** (inscriptions, réservations, hébergement, Grimaldi Forum...). En 2010, cet événement a rassemblé 2.431 participants.



Décembre 2010. Participation du Convention Bureau au Salon EIBTM (Exhibition for the Incentive Business Travel and Meetings) de Barcelone

Pour mener à bien ses missions, le Convention Bureau est structuré en binôme spécialisé par type de demande (nombre de participants, outil CRM, déplacements, demandes de tarification...). Il s'appuie sur une équipe connaissant parfaitement la Principauté et son offre touristique. L'équipe dispose de compétences linguistiques approfondies et trois

personnes effectuent des déplacements réguliers à travers le monde. Par ailleurs, le Convention Bureau a en charge la logistique et l'hébergement des conférences organisées par le Gouvernement Princier à Monaco. Ainsi, en 2010, ont eu lieu les événements de l'UNESCO, le MIIFED, ACCOBAMS et l'AISCUFF.



REPÈRES

Le tourisme d'affaires en 2009

- 495 congrès et réunions à Monaco
- 51.574 participants
- 145.733 nuitées
- 2,83 jours de séjour moyen

De g. à d.:

Haut : Flavie Bonnin-Novaretti, Nelly Gastaud, Natacha Ousta, Brigitte Malenfant, Laurence Papouchado
Bas : Marion Faivre, Christine Mrad-Gadeau, Clarisse Campagna, Sarah Rico, Claire Bella-Colier

santé publique

CENTRE DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT : PRÉVENIR ET DÉPISTER



Corinne Bakowski, Infirmière et le Dr Daniel Rouison

Créé en 1988 et rattaché au Département des Affaires Sociales et de la Santé, le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) de Monaco a ses locaux au sein du CHPG. Il répond au double objectif de prévention et de dépistage des maladies sexuellement transmissibles.

Le CDAG s'adresse aux personnes mineures ou majeures qui souhaitent effectuer un dépistage gratuit, anonyme et confidentiel du virus du sida et des hépatites B et C.

Le dépistage a lieu dans les locaux du CDAG avec ou sans rendez-vous. Un premier entretien individuel permet de cerner les risques et effectuer la prise de sang. Un deuxième entretien, le plus important, avec le médecin pour la remise des résultats est l'occasion d'échanges et de questions / réponses entre le patient et le Dr Rouison, Médecin responsable du CDAG. Chaque année, environ 1.000 tests sont effectués. Le CDAG couvre le bassin de population situé à l'Est de Nice, soit de 100 à 120.000 personnes.

La prévention et la sensibilisation se font hors les murs. Ainsi depuis plusieurs années, avec le soutien du Département des Affaires Sociales et de la Santé et de la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS), le CDAG sensibilise les élèves de 2^{nde} du lycée Albert 1^{er} lors de tables rondes. Pour la première fois en 2010, des ateliers pilotés par le Dr Daniel Rouison et Corinne Bakowski, Infirmière du CDAG, ont été organisés pour les 300 élèves des onze classes de 1^{ère}.

D'autres journées d'information et de sensibilisation sont programmées à l'occasion de la Journée des métiers de la DENJS à Monaco et à Menton, à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Menton et pour la première fois en mars 2011 pour les élèves de 2^{nde} de l'établissement FANB à Monaco.

L'ensemble des actions menées et les moyens mis en œuvre s'inscrivent dans le cadre d'une forte volonté du Gouvernement Princier de développer une politique de santé publique exemplaire en matière de prévention.



Novembre 2010. Le Dr Rouison, accompagné de Candice Fabre, Secrétaire en Chef du Département des Affaires Sociales et de la Santé, supervise un atelier de prévention pour les élèves de 1^{ère} du lycée Albert 1^{er}

ENFANTS MALADES À DOMICILE : DES CONDITIONS DE GARDE ENCORE PLUS FAVORABLES

En septembre 2009, le Gouvernement Princier a mis en place un dispositif de garde d'enfants malades à domicile. Depuis le 1^{er} janvier 2011, de nouvelles dispositions ont été mises en œuvre pour faciliter l'accès à ce service, tant au niveau pratique que financier.

Mis en œuvre par les équipes du Département des Affaires Sociales et de la Santé, le dispositif de garde d'enfants malade permet aux foyers, résidant en Principauté, de mieux concilier leurs obligations familiales et professionnelles lorsque l'état de santé de leur enfant justifie une interruption temporaire de sa scolarité et son maintien au domicile familial.

La convention signée avec les sociétés prestataires présente toutes les garanties en matière de sécurité et a pour objectif d'assurer une prise en charge rapide et de qualité.

Les familles intéressées, pour pouvoir prétendre à ce dispositif, doivent avoir fourni au préalable, au prestataire choisi, les informations nécessaires au bon suivi de l'enfant concerné (dossier d'inscription dûment complété comprenant une autorisation de garde par un tiers, une fiche sanitaire de

liaison, des protocoles, une prescription médicale mentionnant la durée de la déscolarisation et le cas échéant, une ordonnance médicale).

Depuis le 1^{er} janvier dernier, de nouvelles dispositions pratiques et financières ont été décidées par le Gouvernement Princier (voir ci-contre).

Une prise en charge peut être accordée après demande formulée par les personnes intéressées auprès de l'Office de Protection Sociale.



Les nouvelles dispositions au 1^{er} janvier 2011

- Tarif horaire : 19€ TTC au total pour un ou deux enfants
- 22€ TTC au total pour 3 enfants
- Enfant de 2 ans révolus à 13 ans (et non plus 3 ans révolus)
- Délai de carence de 48h supprimé pour les enfants de moins de 6 ans
- Plafonds de couleur « carte verte » : le Gouvernement accorde une aide de 15€ par heure (au lieu de 10€ initialement)
- Plafonds de couleur « carte rose » : le Gouvernement accorde désormais une aide de 10€ par heure.

Les sociétés prestataires agréées :

« Kangourou Kids » :
Tél. : 98.80.01.20

« Monaco Famille Concept » :
Tél. : 97.98.22.41

missions

L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX BÂTIMENTS PUBLICS ET AUX TRANSPORTS

L'accessibilité de la Principauté pour les personnes handicapées et/ou à mobilité réduite est une des préoccupations du Département des Affaires Sociales et de la Santé.

Entretien avec Jérôme Galtier, Délégué en Charge des Personnes Handicapées

Quelles sont les mesures pratiques mises en œuvre dans ce domaine ?

Notre mission est de garantir l'accessibilité et depuis 2006, un état des lieux et des efforts considérables ont été réalisés dans ce domaine.

Pour la voirie, des rampes d'accès, revêtement de sol adapté, panneaux signalétiques, trottoirs élargis et aires de repos ont été mis en place. Pour les transports, une partie de la flotte de la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM) est équipée de plancher surbaissé et de rampe électrique et certains arrêts de bus ont été spécialement aménagés (dernièrement avenue Crovetto frères, Square des Belges et Stade Louis II).

Par ailleurs, de nouveaux aménagements sont prévus pour poursuivre l'adaptation des bâtiments publics (dispositif d'accueil et sanitaires).

Enfin, chaque année, un plan d'accessibilité* présentant les circuits de déplacement les plus adaptés est mis à jour.

Avec quelles entités travaillez-vous sur ce sujet ?

L'accessibilité rassemble de nombreux Services et Directions mobilisés pour faciliter le quotidien des personnes handicapées. Nous travaillons bien évidemment avec notre Département de Tutelle, mais aussi avec les Départements de l'Intérieur et de l'Équipement, l'Environnement et de l'Urbanisme (Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, Direction de l'Aménagement Urbain, Service des Travaux Publics et Service des Bâtiments Domaniaux...).

Jérôme Galtier devant l'immeuble des bureaux de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, disposant d'un accès pour handicapés



nisme et de la Mobilité, Direction de l'Aménagement Urbain, Service des Travaux Publics et Service des Bâtiments Domaniaux...).

Qu'est-ce que Mobibus ?

C'est un service de transport à la demande destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées à mobilité réduite. Pour tous déplacements, sur simple appel téléphonique, les personnes peuvent bénéficier, après avis médical conforme, de cette prestation.

Aujourd'hui, on compte 140 personnes inscrites à ce service gratuit.

* www.gouv.mc / Emploi-Social-Santé / Personnes Handicapées / Plan d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Mobibus

- Pour obtenir des renseignements, contactez le 98.98.41.00
- Et www.gouv.mc / Emploi-Social-Santé / Personnes Handicapées / Mobibus

REPÈRES

- 26 Services Administratifs sur 33 disposent de cheminements accessibles
- 67 bâtiments publics sur 83 offrent des possibilités d'accès en fauteuil roulant
- Le lycée Albert I^{er} est aménagé pour accueillir des élèves en fauteuil roulant

L'actu en images

10 janvier 2011



A l'initiative de M. Stéphane Valeri, un point presse a été organisé en présence de M. Thierry Orsini, Directeur Général du Département des Finances et de l'Économie, et Mme Muriel Natali-Laure, Administrateur des Domaines, pour présenter les différentes mesures adoptées par le Gouvernement afin d'assurer la pérennité de l'Institut Monégasque de Médecine et Chirurgie Sportive (IM2S).

18 janvier 2011 - Paris



Commission Mixte Franco-Monégasque de Sécurité Sociale, au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, à Paris.

La délégation monégasque était conduite par Stéphane Valeri, et côté français, par Christine Labalme, Chef de la Division Affaires Européennes et Internationales au Ministère du travail, de l'Emploi et de la Santé.

Une dizaine de points étaient à l'ordre du jour, dont :

- le délai demandé et obtenu par Monaco pour le passage au nouveau mode de remboursement dit de la T2A pour le CHPG, au plus tôt à l'horizon 2014,
- la nécessité d'une modération de l'augmentation des tarifs du CHU de Nice pour les assurés sociaux monégasques,
- le télétravail. Un accord final devrait voir le jour prochainement pour permettre aux futurs télétravailleurs d'entreprises monégasques exerçant depuis leur domicile en France d'être assurés sociaux à Monaco, par dérogation aux règles européennes en vigueur. Un projet de loi destiné à encadrer le télétravail en Principauté sera déposé dans la foulée sur le bureau du Conseil National.

FIN DE LA FRANCHISE POSTALE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la franchise postale est supprimée pour l'Administration.

Entretien avec Jean-Luc Delcroix, Directeur de La Poste Monaco.

Que signifie la fin de la franchise postale pour l'Administration ?

Historiquement, le principe de la franchise postale est inscrit dans la convention signée entre la France et la Principauté en 1963.

Celle-ci prévoyait une transcription des règles postales françaises en Principauté. Le courrier Monaco / Monaco issu des administrations monégasques n'était pas taxé, tout comme le courrier France / France issu des administrations françaises. Depuis 1996, la franchise postale a été supprimée en France pour les administrations. Cette mesure s'applique pour Monaco depuis le 1^{er} janvier 2011.



Jean-Luc Delcroix,
Directeur de La Poste Monaco

Quelles sont les modalités de ce changement ?

Le courrier de l'Administration à destination de Monaco est affranchi à un tarif préférentiel. D'un point de vue pratique, les personnes en charge du courrier ne l'affranchissent pas. Chaque Service dispose d'une sacoche bleue personnalisée pour le courrier. Cette sacoche est collectée chaque jour, soit :

- directement dans les Services
- dans les 4 coffres-relais blancs installés sur la voie publique* (avant 16h30 pour une distribution le lendemain)



Coffre-relais blanc situé avenue Albert II

- dans le bureau de poste le plus proche
- sur appel téléphonique pour les volumes importants

La procédure reste inchangée pour le courrier à destination de l'étranger.

Comment La Poste Monaco accompagne-t-elle cette évolution ?

Nous avons identifié 81 entités concernées par la fin de la franchise postale. En décembre 2010, une équipe de 3 personnes de La Poste Monaco a rencontré chacune d'entre-elles afin d'expliquer la nouvelle procédure et ses modalités pratiques.

Nous avons rationalisé la collecte des saches et sommes équipés d'une nouvelle machine d'affranchissement dédiée au courrier de l'Administration pour le traiter en priorité et permettra la distribution le lendemain.

► Pour tout renseignement : 98.98.80.70

* : 19, av. des Castelans ; 2, Quai Antoine 1^{er} ; Centre Administratif Louis Notari et Avenue Albert II (face Décathlon).

Tarif préférentiel au 1^{er} janvier 2011 pour 10 lettres et plus pour Monaco

- 0,40 € pour une lettre jusqu'à 30 gr (au lieu de 0,53 € pour 20 gr)
- 0,70 € pour une lettre jusqu'à 100 gr (au lieu de 0,75 € pour 50 gr)
- 1,30 € pour une lettre jusqu'à 25 gr (au lieu de 1,75 € pour 25 gr)

Recettes générées

93% du montant des affranchissements sont reversés au compte de partage franco-monégasque régissant les activités postales.



SATISFACTION POUR LES CLIENTS DES PARKINGS PUBLICS

Afin de cerner au mieux la perception, les besoins et les attentes de ses clients, le Service des Parkings Publics vient de mener une enquête de satisfaction. Plus de 91% des usagers se disent satisfaits des parkings publics de la Principauté.

Sous forme d'un questionnaire en 28 points adressé à un échantillon de 3.309 abonnés, le Service des Parkings Publics a souhaité, une nouvelle fois, consulter ses clients. Un taux de retour record de 35% a permis de déterminer un niveau exceptionnel de satisfaction de 91%.

Le questionnaire abordait les grands thèmes suivants : les infrastructures et leur exploitation (sécurité, propreté et décoration) ; la qualité de service, (notamment l'accueil) ; l'offre de stationnement, concrétisée par les tarifs, les différents types d'abonnement et l'offre self-service.

Les résultats montrent un indice général de satisfaction en progression sur les grandes missions du Service : la sécurité 97,5 % et la compétence 93,2 %, mais aussi sur la signalisation et la décoration qui recueillent respectivement plus de 89 et 79 points d'indice favorables. Seul bémol à ces

valeurs, un léger fléchissement dans les domaines de la courtoisie et de la propreté qui restent toutefois à des niveaux très satisfaisants (94,4 et 93,3 de points d'indice favorables).

Christophe Prat, Chef du Service des Parkings Publics nous précise qu'« il faut féliciter tous ceux qui contribuent chaque jour à offrir un service public de qualité, auquel nous sommes attachés. Il est important de rester à l'écoute de nos clients d'autant que le Service des Parkings Publics ambitionne d'être certifié ISO 9001 et 14001 dès cette année ».

Rattaché au Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, le Service des Parkings Publics a été créé en 1998. Il compte 42 parcs de stationnement publics en Principauté avec une gestion assurée 24h/24 et 365 jours/an par 242 membres du service.



Christophe Prat,
Chef du Service des Parkings Publics

En tenant compte des détenteurs de la carte Multiparc, ce sont plus de 45.000 clients qui disposent d'une carte estampillée « Monaco Parkings » dont 16.000 abonnés résidentiels ou pendulaires.

Les parkings publics accueillent, en outre, plus de 4 millions de clients « horaire » par an.

Plus d'infos sur www.monaco-parkings.mc



travaux publics

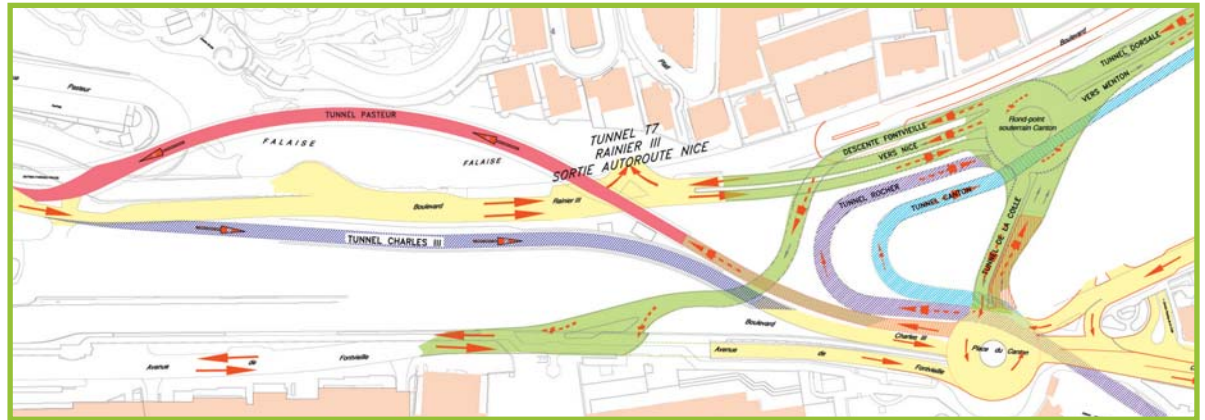
RÉAMÉNAGEMENTS PLACE DU CANTON : DE NOUVEAUX AXES DE CIRCULATION

Depuis le 16 décembre 2010, l'accès au rond-point souterrain Canton et à la Dorsale pour les véhicules est possible depuis Fontvieille grâce à la mise en service du tunnel Rocher.

L'ouverture de deux nouveaux axes de liaison entre les quartiers et la Dorsale sera effective dans les prochains jours.

Le projet global de réaménagement des quartiers Place d'Armes et Place du Canton vise à créer de nouveaux axes pour fluidifier la circulation, faciliter les accès et désengorger la Principauté.

Ainsi, après la création à l'été 2010 d'un nouveau giratoire Place d'Armes par la Direction de l'Aménagement Urbain (cf JDA n°23), le Service des Travaux Publics met en service de nouveaux axes de circulation autour de la Place du Canton.



Les nouveaux axes de circulation

16 décembre 2010 :

› ouverture du tunnel Rocher

Depuis Fontvieille vers le Rond-Point souterrain Canton (pour tous les véhicules, y compris ceux supérieurs à 3,5 tonnes) pour accès à la Dorsale.

Début février 2011 :

› ouverture du tunnel de la Colle

Depuis la Place du Canton vers le rond-point souterrain Canton pour accès à la Dorsale.

Mi-février 2011 :

› ouverture du tunnel Canton

Depuis Fontvieille pour accès à la Dorsale en direction de l'Est, sans passer par le rond-point souterrain Canton.

À la fin du 1^{er} trimestre 2011, la circulation du Boulevard Charles III, de la Place du Canton vers Cap d'Ail (rond-point Wurtemberg), sera supprimée.

Cette circulation sera déplacée et se fera par le nouveau tunnel Pasteur, depuis la Place du Canton jusqu'au rond-point Wurtemberg (en passant sous l'immeuble Millenium).

La circulation du Boulevard Charles III, dans le sens Cap d'Ail (rond-point Wurtemberg) vers la Place du Canton sera maintenue provisoirement.

LE GESTE ÉCOPRESPONSABLE

Afin de réduire la consommation de papier, préférez l'impression des documents en 2 pages par feuille.

En effet, le papier étant le premier consommable utilisé par les activités administratives, l'impression des documents en 2 pages par feuille permettrait une diminution par deux de la quantité de papier utilisée.

Il suffit d'adapter quelques bons réflexes pour réduire notre impact.

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

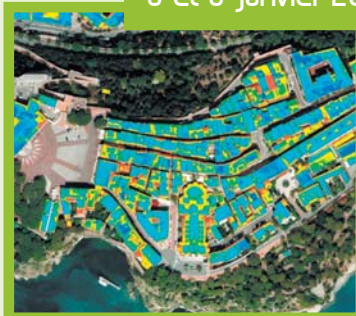


Dans la mesure du possible, j'utilise la fonction réduction de la photocopieuse afin de reproduire deux pages sur une seule feuille.

l'actu en images

5 et 6 janvier 2011

La Direction de l'Environnement présente les résultats du diagnostic thermique de la Principauté sur un stand dans la galerie commerciale de Fontvieille. Les habitants ont pu ainsi visualiser l'empreinte thermique de leur immeuble, découvrir les phénomènes de déperditions thermiques et comprendre les gestes simples pour les minimiser.



missions

PARTICIPATION ACTIVE DU DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES À LA 6^e COMMISSION DE L'ONU À NEW YORK



Afin de renforcer temporairement l'effectif de la Mission permanente de Monaco à l'ONU - New York au cours de la 65^e Assemblée Générale de cette Organisation, trois Secrétaires des Relations Extérieures de la Direction des Affaires Internationales (DAI) se sont rendus à New York à l'automne 2010.

Ces déplacements se sont inscrits dans le cadre de la Présidence monégasque de la 6^e Commission de l'Assemblée générale, en charge des questions juridiques. En effet, et pour la première fois depuis son adhésion à l'ONU en 1993, la Principauté de Monaco s'est portée candidate et a été élue à la présidence de l'une des six Commissions de l'Assemblée générale.



Tidiani Couma

Dans ce contexte, **Christophe Gonzales, Frédéric Pardo et Tidiani Couma de la DAI se sont rendus à New York, afin d'apporter un renfort à S.E. Mme Isabelle Picco, Ambassadeur, Représentant permanent de Monaco, ainsi qu'à l'ensemble des membres de la Mission Permanente monégasque à l'ONU.**

M. Laurent Anselmi, Délégué aux Affaires Juridiques, a également participé aux travaux de la 6^e Commission en prenant part à la réunion des Conseillers juridiques des Gouvernements ainsi qu'aux diverses manifestations organisées pendant la « semaine du droit international » (25-30 octobre 2010).



Christophe Gonzales

Les travaux de cette 6^e Commission ont abordé des thématiques variées portant sur tous les aspects du droit international tels que les océans et le droit de la mer, le droit humanitaire, la lutte contre le terrorisme, l'administration de la justice à l'ONU ou encore la protection des personnes en cas de catastrophes naturelles.

En fonction de l'ordre du jour de la 6^e Commission et de leurs domaines techniques de compétence, Messieurs Gonzales, Pardo et Couma se sont relayés à New York pour représenter Monaco, prendre part aux négociations et, à plusieurs reprises, prononcer des interventions au nom de la Principauté.



Frédéric Pardo

Ces déplacements ont fait l'objet en amont d'un long travail préparatoire de l'ensemble du Département des Relations Extérieures avec la Mission permanente à l'ONU - New York.

De retour à Monaco, les trois agents de la DAI ont assuré le suivi de leur mission en rendant compte des débats, résolutions et projets adoptés. Il s'agit notamment d'informer les Directions et Services de l'Administration amenés à travailler sur ces thématiques (Direction de la Coopération Internationale, Direction de l'Environnement, Direction des Affaires Maritimes, etc.).

Cette mission temporaire leur a surtout permis de découvrir concrètement le fonctionnement de l'ONU

et de tisser des liens avec les diplomates de tout pays.

Ils ont également pu renforcer leurs liens personnels et professionnels avec les diplomates de la Mission permanente monégasque à l'ONU - New York. Grâce à cette opportunité, ils comprennent mieux à présent les besoins et contraintes de travail au sein de l'ONU, notamment le rythme très soutenu des négociations et des réunions, et pourront davantage aider les diplomates en poste à New York.

Ils nous confient avoir été très enthousiasmés par la place conséquente qu'occupe Monaco au sein de l'ONU. Ils ont ainsi pu se rendre compte, au contact des représentants d'autres pays, que la Principauté est perçue et accueillie très favorablement. Bien que petite par la taille, la valeur ajoutée qu'elle apporte dans les débats sur des thématiques spécifiques est attendue, entendue et appréciée.



S.E. Mme Isabelle Picco à l'ONU

REPÈRES

Après la clôture du débat général, l'Assemblée Générale des Nations Unies entame l'examen des questions de fonds inscrites à son ordre du jour. Compte tenu de la quantité et de la diversité des questions, elle répartit ces points auprès de six grandes commissions, selon les domaines de compétences de chacune. Ces grandes Commissions ont la charge de les examiner en s'efforçant d'harmoniser les positions des États et présentent ensuite des recommandations, (sous forme de projets de résolution ou de décision) à l'Assemblée Générale siégeant en séance plénière :

- Première Commission : questions de désarmement et de sécurité internationale
- Deuxième Commission : questions économiques et financières
- Troisième Commission : questions sociales, humanitaires et culturelles
- Quatrième Commission : questions politiques spéciales et décolonisation
- Cinquième Commission : questions administratives et budgétaires
- Sixième Commission : questions juridiques

La 6^e Commission de l'AG de l'ONU présidée par S.E. Mme Isabelle Picco

- 28 séances officielles du 4 octobre au 11 novembre 2010
- 18 points à l'ordre du jour : 15 questions de fond et 3 de procédure
- 17 projets de résolution et 2 projets de décision adoptés, tous par consensus

S.E. Mme Isabelle Picco a été unanimement saluée par acclamation lors de la séance de clôture. Le travail et la forte implication de la Présidente ont permis l'adoption de tous les projets par consensus.

Toutes les interventions de la Principauté lors de la 6^e Commission sur : www.monaco-un.org

événement

MONACO ÉLU AU COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT DE L'ONU

Le 21 décembre 2010, M. Bernard Gastaud, Conseiller pour les Affaires Juridiques et Internationales au Département des Relations Extérieures a été élu pour 4 ans au Comité des droits de l'Enfant de l'ONU au premier tour de scrutin avec huit autres candidats parmi vingt postulants.

Pour la première fois depuis son adhésion à l'O.N.U. en 1993, la Principauté de Monaco a présenté un candidat lors de l'élection à l'un des Organes des Traités des droits de l'Homme de cette organisation.

La Principauté de Monaco est Partie à la Convention relative aux droits de l'enfant et à ses Protocoles depuis 1993. Cette candidature



M. Bernard Gastaud

s'inscrit dans le cadre des actions engagées, avec constance, par le Gouvernement Princier en faveur des droits de l'Enfant au niveau international.

Cette participation au processus électoral atteste de la volonté de Monaco de contribuer au sein du Comité à une application plus universelle et plus effective des dispositions de la Convention.

Le Comité des droits de l'Enfant, siégeant à Genève, est composé de 18 membres, experts indépendants élus à titre personnel pour un mandat de 4 ans. Les élections se tiennent tous les deux ans pour renouveler la moitié du Comité. Celui-ci a pour fonction de veiller à l'application par les 193 États Parties, des dispositions prévues par la Convention relative aux droits des enfants et d'examiner les rapports périodiques sur la mise en œuvre,

par ces mêmes États Parties, des droits et obligations consacrés par la Convention.

D'une part, les 100 voix obtenues par M. Bernard Gastaud témoignent de la confiance accordée à la Principauté par de nombreux États Parties à la Convention, en raison même de l'attachement de Monaco au respect et au développement des droits de l'Homme en général et des droits de l'Enfant en particulier.

D'autre part, le résultat de l'élection atteste de la bonne coordination entre le Département des Relations Extérieures et le réseau des Missions diplomatiques de la Principauté de Monaco.

internet

L'ACTUALITÉ DU DÉPARTEMENT EN LIGNE !

Retrouvez toute l'actualité du Département sur le site www.diplomatie.gouv.mc, rubrique « les actualités et publications ».

Rappelons que l'ensemble des textes et accords de coopération en matière fiscale signés par Monaco sont disponibles en ligne, ainsi que toutes les coordonnées du réseau diplomatique et consulaire de la Principauté.

Retrouvez également les modalités du programme Youth Mobility Scheme conclu avec la Grande-Bretagne.



l'actu en images

10 janvier 2011



M. José Badia, Conseiller de Gouvernement pour le Département des Relations Extérieures et S.E. M. Kamel Morjane, Ministre tunisien des Affaires Étrangères

Deuxième commission annuelle de coopération Monaco-Tunisie avec la signature à Monaco de 5 nouveaux accords de partenariat.

- Deux accords de nature administrative : Accord sur l'utilisation et la transformation des permis de conduire et le Programme exécutif de coopération culturelle 2011-2013 (échanges culturels).
- Trois autres accords de coopération au développement dans le cadre de la politique d'Aide au Développement du Gouvernement Princier : Accord pour l'appui à la gestion du Parc National de Chaambi, accord pour la réhabilitation de l'oasis de Chenini, accord pour le changement d'échelle dans la mise en œuvre du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP).



Les délégations tunisienne et monégasque au Ministère d'État

NOMINATIONS



M. José Badia

M. José Badia est nommé, depuis le 1^{er} janvier 2011, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures.

Il succède à S.E. M. Franck Biancheri, nommé Chargé de Missions auprès du Ministre d'État. Depuis 1972, M. José Badia a occupé différents postes au sein de l'Administration monégasque, notamment aux Travaux Publics. En 1995 et de 2000 à 2005, il est Conseiller de Gouvernement pour les Travaux Publics et les Affaires Sociales. Il est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Monaco en Espagne en 2005 puis en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg et Chef de Mission auprès de l'Union Européenne en 2007. Diplomate expérimenté, M. José Badia prend la tête du Département composé notamment de la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires, de la Direction des Affaires Internationales et de la Direction de la Coopération Internationale.



Mme Marie-Pierre Gramaglia

Mme Marie-Pierre Gramaglia est nommée, depuis le 15 janvier 2011, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.

Elle succède à M. Gilles Tonelli, nommé Ambassadeur en mission auprès du Ministre d'État afin d'assurer les relations diplomatiques bilatérales avec certains pays. Juriste de formation, Mme Marie-Pierre Gramaglia a occupé depuis 1993 différents postes au sein de l'Administration monégasque, au Département des Travaux Publics et des Affaires Sociales et au Département des Finances et de l'Économie. En 2008, elle est nommée Directeur du Contrôle des Concessions et des Télécommunications, devenu en 2010 la Direction des Communications électroniques. En 2010, elle participe au groupe de travail mis en place par S.E. M. Michel Roger sur l'attractivité au service du développement économique de Monaco.



M. Marco Piccinini

M. Marco Piccinini est nommé, depuis le 15 janvier 2011, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie.

Il succède à Mme Sophie Thévenoux, nommée Ambassadeur en mission auprès du Ministre d'État afin d'assurer les relations diplomatiques bilatérales avec certains pays. Installé en Principauté en 1972 et issu du secteur privé, M. Marco Piccinini a une grande expérience professionnelle dans les domaines bancaire et industriel. Administrateur de plusieurs banques en Principauté et à l'étranger et de groupes internationaux, dont certains cotés en bourse, il a été de 1998 à 2009 au conseil d'administration de la Société des Bains de Mer. Au début de l'année dernière, M. Marco Piccinini avait été nommé Ambassadeur de la Principauté en Chine et en Inde.

Le carnet de la fonction publique

Janvier 2011

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Bascoul Olivier**
Aide-Ouvrier professionnel à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Bergont Anthony**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Blanchard Cédric**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Blanchy Jean-Baptiste**
Chef de Section à la Direction de l'Environnement
- **Bosseins Jérémie**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Brana Florian**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Commeau Grégoire**
Commis-Archiviste à la Direction des Affaires Juridiques
- **Corradi Romain**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Fallara Marc**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Fieni Fabien**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Gallis Maurice**
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Giordan Sébastien**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Grazi Arnaud**
Attaché Principal à la Trésorerie Générale des Finances
- **Huart Dorian**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Lay Florence**
Administrateur à l'Administration des Domaines

- **Leciaguechar Steven**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Maffre Julien**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Oehler Jonathan**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Pascal James**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Pasteau Laurent**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Rebuffo Nicolas**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Rolando Patrice**
Appariteur au Conseil National
- **Trap Julien**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Benvenuti Christine**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Bâtiments Domaniaux est nommée Secrétaire-Comptable au sein de ce même Service
- **Bosquet Emmanuelle**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Services Fiscaux est nommée Commis au sein de cette même Direction
- **Caron-Dagioni Céline**
Secrétaire en Chef au Secrétariat au Département des Relations Extérieures est nommée Conseiller Technique au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **Corporandy Valérie**
Conseiller Technique à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Adjoint au Directeur au sein de cette même Direction

- **Denis Jean**
Surveillant de travaux à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Contrôleur au sein de cette même Direction
- **Hamon Arnaud**
Administrateur Juridique à la Direction des Affaires Juridiques est nommé Administrateur Juridique Principal au sein de cette même Direction
- **Lavagna Olivier**
Chef de Service à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Directeur de l'Aménagement Urbain
- **Mores Philippe**
Sergent est nommé Sergent Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Mousny Elisabeth**
Administrateur juridique à la Fondation Prince Albert II de Monaco est nommée Administrateur Principal au sein de cette même entité
- **Noury Jean-Claude**
Caporal est nommé Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Paganelli Auriane**
Rédacteur Principal à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Administrateur au sein de cette même Direction
- **Pallini Joël**
Surveillant de Gestion au Stade Louis II est nommé Ouvrier Polyvalent au sein de cette même entité
- **Rinaldi Audrey**
Sténodactylographe au Service des Travaux Publics est nommée Sténodactylographe au Service des Bâtiments Domaniaux
- **Russo Florence**
Administrateur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **Sacco Élodie**
Administrateur Principal à la Direction du Budget et du Trésor est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **Sanmori-Gwozdz Thomas**
Secrétaire des Relations Extérieures à la

- Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires est nommé Adjoint au Directeur de cette même Direction
- **Turpin Robert**
Sapeur-Pompier est nommé Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Varo Nathalie**
Comptable à la Direction du Budget et du Trésor est nommée Premier Comptable au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Beltrando Claudine**
Agent de service au Conseil National
- **Frédéric Gilles**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics
- **Iori Patricia**
Secrétaire Comptable au Service des Bâtiments Domaniaux
- **Liberatore Martine**
Responsable du Centre d'Informations Administratives
- **Mortaud Dominique**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers
- **Pesci Jean-Paul**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sécurité Publique
- **Repaire Hélène**
Directeur-Adjoint de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Skakic Milos**
Veilleur de nuit à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Triscos Jean-François**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Vacquier Jean-Louis**
Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

JDA n° 25 - Janvier 2011 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

Conception & réalisation
Media & Events

Photos
Charly Gallo, Monaco-Info,
Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Monaco, DR

Remerciements
Julien Cellario, Candice Fabre,
Delphine Frappier, Nadège Provenzano, Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

